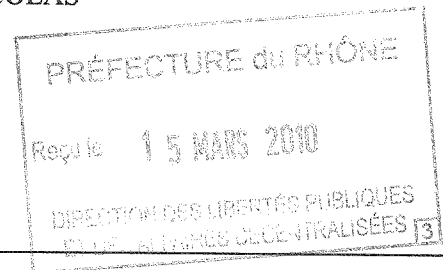


*Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure*  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**Du CONSEIL SYNDICAL du 3 MARS 2010**

L'An Deux Mille Dix, le Trois Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : M. BEGUIN, Mme GUICHERD, M. JOURDAIN, M. DENISSIEUX,  
 M. EVANGELISTA, M. LAFONT, M. PARTRAT,  
 Mme FAILLET, Mme FOUILLAT, Mme NICOLAS  
 M. TERRACE, Invité

Mme GUICHERD présente un pouvoir de M. CAILLET ROUSSET  
 M. PARTRAT présente un pouvoir de Mme BARET  
 M. DENISSIEUX présente un pouvoir de M. FIORINI  
 M. EVANGELISTA présente un pouvoir de M. GELIN



Objet : Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du Syndicat Intercommunal pour l'exercice 2009.

Compte Administratif 2009

Il fait apparaître les résultats suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, un excédent cumulé de 452 814.40 €
- Dans la section d'Investissement, un déficit cumulé de 330 170.36 €
- Des restes à réaliser à reporter en 2010 :
  - o 127 190.29 € en dépenses,
  - o 220 000 € en recettes.

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2009,

Après délibération, A l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- **ADOPTÉ** le Compte Administratif 2009.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MOIS JOUR ET AN SUSDITS  
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 4 mars 2010

Le Président

Bernard BEGUIN

